



SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°246

SEPTEMBRE 2017

CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 28 SEPTEMBRE 2017

Présents : 16

Absents excusés : Yves BERTHO qui donne pouvoir à Joël BOURRIGAUD

Absente : Karine BERTHO

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 20 h 30

Isabelle SIRLIN est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 27 JUILLET 2017.

B- DELIBERATIONS.

- 1- Application du droit des sols – Adoption d'une convention tripartite Vannes Agglo/Communauté de communes et communes.
- 2- Adhésion à un groupement d'achats pour désigner le prestataire du marché de réalisation d'une prestation d'infogérance pour la maintenance du parc informatique.
- 3- Adhésion à un groupement d'achats pour désigner le prestataire du marché de réalisation de travaux de signalisation horizontale et verticale.
- 4- Adhésion à un groupement d'achats pour désigner le prestataire du marché d'acquisition et entretien de matériel de défense, d'incendie et de secours.
- 5- Participation de la commune au soutien de l'association « prévention routière ».
- 6- Participation de la commune au soutien pour les Antilles suite au passage des ouragans.
- 7- Projet de décision modificative au budget primitif 2017.
- 8- Attribution du marché pour la rénovation du presbytère.
- 9- Attribution du marché assainissement pour l'extension rue des Clos.
- 10- Attribution du marché pour l'alimentation en eau potable rue de Cambony.
- 11- Modification de la commission d'appel d'offres.
- 12- Attribution des lots pour le concours des maisons fleuries 2017.

C- INFORMATIONS.

- 1- Réunion du PADD : réunion publique – proposition de date le 14 novembre 2017 à 20 heures.
- 2- Planning des travaux d'aménagement et de voirie de la rue de Cambony.
- 3- Installation de Mme CASO (couturière) au n° 8 place de l'église à SAINT DOLAY.

D- Questions et informations diverses.

- 1- Compte-rendu de l'exposition des journées du patrimoine.
- 2- Référent de la commune pour les chantiers d'insertion.
- 3- Problème téléphonie et internet sur le village de BURIN.
- 4- Démission d'un élu de la commission voirie.

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 27 JUILLET 2017.

Accord du conseil avec 10 voix pour, 6 abstentions et 1 contre.

B- DELIBERATIONS.

1- Application du droit des sols – Adoption d’une convention tripartite Vannes Agglo/Communauté de communes et communes.

M. le Maire rappelle que depuis le 1^{er} juillet 2015, c’est Vannes Agglomération qui instruit les autorisations d’urbanisme. Suite au changement de dénomination, ce service s’appelle désormais « GOLFE DU MORBIHAN VANNES AGGLOMERATION », il convient d’autoriser le Maire à signer la nouvelle convention.

Accord du conseil avec 15 voix pour et 2 abstentions.

2- Adhésion à un groupement d’achats pour désigner le prestataire du marché de réalisation d’une prestation d’infogérance pour la maintenance du parc informatique.

Marie-Claire LOYER (directrice générale des services) rappelle que dans le cadre de la mutualisation des achats, il est proposé la création d’un groupement d’achats entre la communauté de communes et les communes de MUZILLAC, NIVILLAC et SAINT-DOLAY pour la maintenance du matériel informatique. La durée du marché sera d’un an renouvelable 3 fois.

Pour représenter la commune à la commission d’appel d’offres de ce marché, sont désignés : Joël BOURRIGAUD titulaire et Béatrice BALAC suppléante.

Après débat, il est demandé aux élus de décider d’adhérer au groupement d’achats et d’autoriser le Maire à signer la convention constitutive de ce groupement.

Accord du conseil avec 15 voix pour et 2 voix contre.

3- Adhésion à un groupement d’achats pour désigner le prestataire du marché de réalisation de travaux de signalisation horizontale et verticale.

M. le Maire rappelle qu’il est également proposé la création d’un groupement d’achats entre la communauté de communes et les communes de MARZAN, MUZILLAC, et SAINT-DOLAY pour la signalisation horizontale et verticale. Après débat au sein du conseil municipal, les élus ont refusé d’adhérer au groupement d’achats.

Refus du conseil avec 10 voix contre, 5 abstentions et 2 pour.

4- Adhésion à un groupement d’achat pour désigner le prestataire du marché d’acquisition et entretien de matériel de défense, d’incendie et de secours.

M. le Maire rappelle qu’il est également proposé la création d’un groupement d’achats entre la communauté de communes et les communes de MARZAN, MUZILLAC, NIVILLAC, PEAULE et SAINT-DOLAY pour l’acquisition de matériels de défense, d’incendie et de secours. Après débat au sein du conseil municipal, les élus ont refusé d’adhérer au groupement d’achats.

Refus du conseil avec 6 voix contre, 6 abstentions et 5 pour.

5- Participation de la commune au soutien de l’association « prévention routière ».

Muriel MALNOË informe les conseillers municipaux de la demande de subvention de l’association « prévention routière » et il est proposé de leur accorder une somme de 60 €.

Accord du conseil à l’unanimité.

6- Participation de la commune au soutien pour les Antilles suite au passage des ouragans.

Suite au passage des ouragans sur les Antilles, M. le Maire propose aux élus de verser une subvention à l’association de « la fondation de France le soutien pour les Antilles ». Après débat, le conseil municipal propose de verser une somme de 1 200 €.

Accord du conseil à l’unanimité.

7- Projet de décision modificative au budget primitif 2017.

M. le Maire informe les conseillers municipaux que l'assurance dommage ouvrage a versé à la commune 33 657,18 € qui couvre la totalité des travaux d'étanchéité de la toiture, reprise de placo et isolation de l'école publique ARC EN CIEL. Afin de régulariser ces dépenses dans le budget primitif 2017, il est proposé d'inscrire en dépenses de fonctionnement 34 000 € au chapitre entretien et réparations bâtiments publics et 34 000 € en recettes de fonctionnement au chapitre autres produits exceptionnels.

Accord du conseil à l'unanimité.

8- Attribution du marché pour la rénovation du presbytère.

Patrick GERAUD informe les élus d'une consultation pour les travaux de rénovation du presbytère afin de proposer ce logement à la location. La commission d'appel d'offres propose de retenir les entreprises suivantes :

- Lot 1 maçonnerie – gros œuvre : Entreprise FEIRRERA de BEGANNE pour 3 506,60 € HT
- Lot 2 menuiserie extérieure – réparation de charpente : Entreprise PARIS d'ALLAIRE pour 9 775, 00 € HT
- Lot 3 Carrelage – plâtrerie – cloisons sèches : Entreprise GUIHENEUF d'HERBIGNAC pour 11 213,00 € HT
- Lot 4 Menuiserie intérieure – cuisine : Entreprise PARIS d'ALLAIRE pour 3 371,20 € HT
- Lot 5 Peinture : Entreprise JOUENEAUX de SAINT AVE : 6 820,72 € HT
- Lot 6 Plomberie : Entreprise FOUCAULT de SAINT DOLAY : 1 114,00 € HT
- Lot 7 Electricité – ventilation – chauffage : Entreprise DOL' ELEC de SAINT DOLAY : 8 127,45 € HT

Soit un total de 43 927,97 € HT auquel il faut ajouter 3 560,57 € d'honoraires pour le maître d'œuvre M. GUAIS de SAINT-DOLAY, soit un total TTC de 54 425.84 €.

Accord du conseil à l'unanimité.

9- Attribution du marché assainissement pour l'extension rue des Clos.

M. le Maire informe les conseillers municipaux que 4 entreprises ont été consultées et ont répondu. La commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise LEMEE LTP pour un montant de 34 084,59 € HT pour la tranche ferme et 14 571,25 € HT pour la tranche optionnelle.

Accord du conseil à l'unanimité.

10- Attribution du marché pour l'alimentation en eau potable rue de Cambony.

M. le Maire informe les élus d'une consultation pour l'alimentation en eau potable rue de CAMBONY. Deux entreprises ont été consultées et il est proposé de retenir VEOLIA pour 6 213,91 € HT.

Accord du conseil à l'unanimité.

11- Modification de la commission d'appel d'offres.

Comme les membres de cette commission ont été élus avec un scrutin par liste, il n'est pas possible de la modifier.

12- Attribution des lots pour le concours des maisons fleuries 2017.

Patrick GERAUD et la commission voirie proposent d'attribuer les prix suivants pour le concours des maisons fleuries.

1^{er} prix : 100 € - 2^{ème} et 3^{ème} : 65 € - 4^{ème} au 6^{ème} : 55 € - 7^{ème} au 10^{ème} : 45 € - à partir du 11^{ème} : 15 € en bon d'achats. La remise des prix aura lieu le dimanche 22 octobre 2017 à 11 heures à la médiathèque.

Accord du conseil 16 voix pour et 1 abstention.

C- Informations.

1- Réunion du PADD : réunion publique – proposition de date le 14 novembre 2017 à 20 heures.

M. le Maire informe les élus et la population que la réunion publique concernant le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLU (Plan Local d'Urbanisme) aura lieu à la salle polyvalente le mardi 14 Novembre 2017 à 20 heures.

2- Planning des travaux d'aménagement et de voirie de la rue de Cambony.

M. le Maire informe que les travaux de réaménagement de la rue de Cambony commenceront à partir du 2 octobre 2017 jusqu'à fin février 2018.

3- Installation de Mme CASO (couturière) au n° 8 place de l'église à SAINT DOLAY.

M. le Maire informe de l'installation d'une couturière Mme CASO au n° 8 place de l'église à compter de mi-octobre 2017.

D- Questions et informations diverses.

1- Compte-rendu de l'exposition des journées du patrimoine.

Isabelle SIRLIN fait le bilan des journées du patrimoine des 16 et 17 septembre 2017, entre 150 et 200 personnes sont venues découvrir cette exposition. Nombreuses sont celles et ceux qui ont témoigné de leur émotion en redécouvrant des visages familiers, des souvenirs enfouis.

Deux films issus de la collection de la famille LECLEVE sur les « Fêtes et Traditions Populaires en Pays Mitao » et les « Scènes de la vie rurale en Pays Mitao » ont également été projetés à cette occasion. Ils ont été réalisés par Henri ROBERT de 1972 à 1976, et nous avons pu les diffuser avec l'aimable autorisation de la Cinémathèque de Bretagne.

Nous remercions chaleureusement toutes les personnes qui nous ont prêté des documents et objets personnels ; sans leur généreuse contribution, cette belle et riche exposition n'aurait pu avoir lieu.

2- Référent de la commune pour les chantiers d'insertion.

Il est rappelé qu'Isabelle SIRLIN est la référente pour les chantiers d'insertion de la communauté de communes. Les demandes pour les différents travaux afférents à ces chantiers concernant la commune sont à lui communiquer pour transmission au service concerné.

3- Problème téléphonie et internet sur le village de BURIN.

Jacqueline RENAUD rappelle que les réseaux d'internet et de téléphonie mobile sont de très mauvaise qualité sur le village de BURIN et demande où en sont les négociations avec les opérateurs pour améliorer la situation. M. le Maire répond que les négociations sont en cours.

4- Démission d'un élu de la commission voirie.

M. Franck FREHEL conseiller municipal informe les élus qu'il démissionne de la commission voirie aménagement.

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LE JEUDI 26 OCTOBRE 2017 A 20 HEURES 30

Vos prochains rendez-vous à la Médiathèque de Saint-Dolay

Mercredi 4 octobre de 14 h à 16 h : CRÉATION D'UN HERBIER

Atelier pour les enfants de + de 6 ans avec Séverine *Des Marais et Des ânes*
Gratuit, inscriptions obligatoires à la médiathèque

Vendredi 20 octobre à 10 h : MARIE PLUME

Spectacle pour les tout petits (0 à 3 ans). Gratuit, inscriptions obligatoires à la médiathèque

Vendredi 27 octobre à 20 h : LA SANTÉ DANS L'ASSIETTE

Conférence : conseils pratiques pour optimiser ses choix alimentaires au quotidien
Animée par Christel Bruns, naturopathe, de l'association Terocielo

Du 27 octobre au 22 novembre : LA MUSIQUE MÉDIÉVALE

Une exposition sur l'histoire de la musique médiévale accompagnée de quelques instruments
Prêts de documents sur ce thème (livres et CD)

Vendredi 10 novembre à 20 h 30 : Concert de Gurvan Liard (Vielle à Roue)

Samedi 4 novembre à 10 h 30 : Racontine pour les enfants de 3 à 7 ans

La médiathèque est ouverte le mercredi de 9 h à 12 h et de 13 h 30 à 18 h / le vendredi de 15 h à 18 h / le samedi de 9 h à 12 h 30. Tél. : 02 99 90 29 29. Email : mediatheque@saintdolay.fr

BULLETIN ANNUEL 2017

Isabelle SIRLIN adjointe rappelle aux associations de la commune que le rétroplanning pour la remise des photos (sous format JPG) et les textes accompagnants (sous format WORD) sur la rétrospective de vos manifestations de l'année, doivent impérativement être envoyés séparément par e-mail soit à : mairie@saintdolay.fr ou isabelle.sirlin@sfr.fr avant **le 27 octobre 2017** avant l'envoi en imprimerie.

TELETHON 2017

Toutes personnes qui souhaitent intégrer l'équipe de bénévoles déjà en place sont les bienvenues.
Contactez Madame Ghyslaine TOURNEMOLLE au 06.49.01.41.94.

SESSION BADMINTON LOISIRS

Les cours de Badminton sont donnés à la salle bleue du complexe omnisports de la Noë le jeudi de 20 h à 22 h et le dimanche de 10 h à 12 h. Inscriptions sur place (dès 16 ans). Informations et contact : 06.64.31.43.95.

CRISTAL EN SOI

Cette nouvelle association propose des cours de Pilates, une technique de renforcement musculaire en profondeur, accompagné d'une respiration contrôlée et des cours de Yoga du Rire (une ou deux fois par mois) le mercredi de 19 h à 20 h à la salle de la Médiathèque. Informations, inscriptions : contactez Madame Paulette MICHARD au 07.83.32.10.45 ou par e-mail : p.michard@libertysurf.fr

LE COLLECTIF PP

Cette nouvelle association propose des cours de cirque pour enfants et adultes (trapèze, tissu, corde, fil, acrobatie, acro-yoga, équilibre). Ces cours ont lieu le samedi de 10 h à 12 h à la salle parquet du complexe omnisports de la Noë. Informations, inscriptions : contactez Madame Bérénice RENAUD au 06.41.45.73.39 ou par e-mail : collectifpepe@gmail.com

LOISIRS-DANSE

L'association Loisirs-Danse informe que les cours de danse « Moderne – Jazz » sont enseignés par un professeur diplômé d'Etat, le mardi soir ou le vendredi soir au CENTRE DE LOISIRS dès l'âge de 4 ans et pour les adultes. Informations, inscriptions, contactez Madame Fabienne FREHEL au 06.62.23.73.12 ou Madame Rozenn POTIER au 06.80.27.15.16 et par e-mail : associationloisirsdanse@yahoo.fr

LOTO ORGANISE PAR L'ASSOCIATION LOISIRS-DANSE

Le dimanche 15 octobre 2017 à la Salle Polyvalente de Saint-Dolay à 14 h (ouverture des portes à 12 h) :
3 € la carte, 8 € les 3 et 15 € les 7, 1 bon d'achat de 500 €, 1 ordinateur portable, 1 bon d'achat de 150 € et de nombreux autres lots. Réservation au 06.80.27.15.16 jusqu'à 13 h.
Sur place : bar, café, chocolat chaud, sandwiches, gâteaux et confiseries.

MARCHÉ DE SAINT-DOLAY

Un nouveau commerçant s'est installé sur la place du marché le vendredi, il s'agit de Madame AUBRY qui propose ses fromages de chèvre.

Le marché est ouvert LE VENDREDI de 16 heures à 19 heures sur la place.

MISE EN GARDE DE VENTE A DOMICILE DE TABLEAUX

Des démarcheurs se disant en reconversion professionnelle proposent la vente de tableaux à 39 € pièce avec un paiement en numéraire, voir par chèque ou par carte bleue avec demande de votre code.

Nous vous demandons d'être vigilant car en aucun cas vous devez communiquer vos codes de cartes bancaires. Il s'agit certainement d'une vente non autorisée ne relevant d'aucun organisme.